Agriculture et développement rural

Florence COTTAIS
Cheffe de service

Encore une année difficile pour l'agriculture

L'ensemble des filières connaissent des difficultés importantes, avec notamment une crise de l'élevage, un gel tardif sur le vignoble au printemps puis une sécheresse qui a perduré tout l'été. Les cellules de crises animées par la DDT se sont poursuivies en 2017 pour coordonner l'action de l'ensemble des acteurs afin d'accompagner au mieux les exploitants.

De nombreux dispositifs d'aides ont été mis en place, notamment :

- fonds d'allégement des charges (aides à la restructuration de prêts) : 237 dossiers
- reconnaissance de calamité agricole pour pertes de fonds suite aux gels d'avril (pour les plants de pépinières horticoles et forestières, les plants de vignes-mères et les pépinières viticoles),
- versement d'une aide de trésorerie remboursable sur la PAC 2017 sur télédemande
- aides à la trésorerie pour les producteurs de lait

La coordination des contrôles

Tout demandeur d'aide de l'Union Européenne est susceptible d'être contrôlé.

Ces contrôles permettent de s'assurer :

- de la concordance des déclarations des agriculteurs avec la réalité du terrain
- du respect des engagements pris par les bénéficiaires.

La DDT exerce la mission de coordination des principaux contrôles réalisés par les services et opérateurs de l'État.

L'objectif est de limiter la fréquence de visites sur une même exploitation.
Cette mesure revêt une importance croissante ces deux dernières années dans le contexte économique tendu du secteur agricole.

Les approches pédagogique et technique des agents ont permis la bonne réalisation de cette obligation réglementaire.

Aides FEADER aux investissements en milieu rural

Depuis 2014, le Conseil régional est devenu autorité de gestion du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Par délégation, le Conseil régional a désigné la DDT comme service instructeur pour les demandes d'aides du FEADER dédiées aux investissements dans la création et le développement d'activités agricoles (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles, Anticipation des risques) et au projet de création et modernisation d'hébergements touristiques.

Depuis sa mise en œuvre en 2015 :

- 134 demandes PCAE , 86 éligibles pour 2 340 000 €
- 30 demandes pour 79 tours antigels (dont 75 en 2017!) pour 758 300 €
- 10 demandes validées de création et modernisation d'hébergement : 863 000€

L'activité 2017 en chiffres

- 24 dossiers d'installation jeunes agriculteurs avec un montant d'aide publique engagé de 639 000€.
- 190 autorisations d'exploiter
- 119 dossiers calamités (aléas 2016) 460 000 €
- 123 dossiers de demandes d'aides à l'Agriculture Biologique
- 172 dossiers de demandes de Mesures Agro-environnementale sur 4500 ha
- 2630 dossiers PAC 2017
- 2199 demandes d'aide remboursable au titre de la PAC 2017, soit 56,3 millions €
- Suivi de 85 associations foncières de remembrement

Des femmes et des hommes au service des territoires de Loir-et-Cher

Xavier MALON
Secrétaire Général

Pour mener à bien leurs missions dans de bonnes conditions de travail et de sécurité, les agents et les services de la DDT peuvent compter sur l'appui des équipes du secrétariat général, qui pilote les fonctions supports et contribue à l'animation d'un dialogue social de qualité.

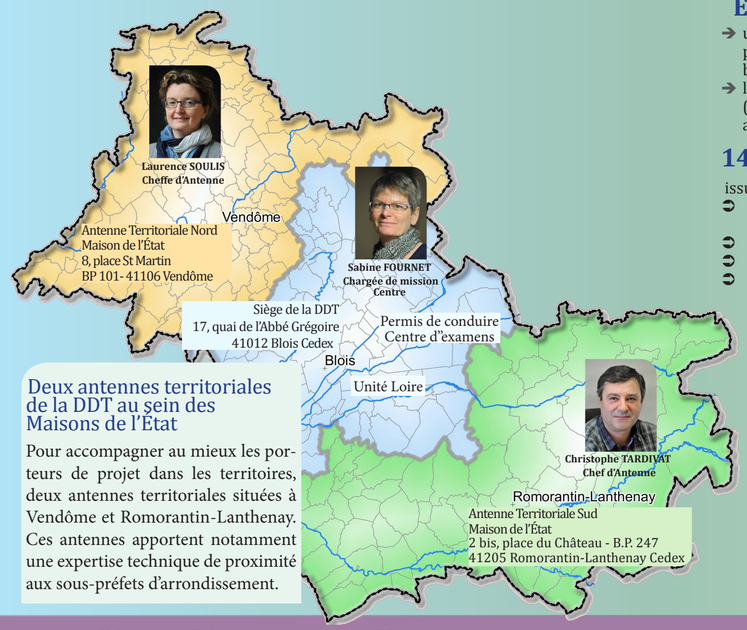

Deux antennes territoriales de la DDT au sein des Maisons de l'État

Pour accompagner au mieux les porteurs de projet dans les territoires, deux antennes territoriales situées à Vendôme et Romorantin-Lanthenay. Ces antennes apportent notamment une expertise technique de proximité aux sous-préfets d'arrondissement.

En 2017 :

- un appui méthodologique a été apporté à deux services métiers, pour conduire une démarche d'amélioration de processus (Accessibilité, et Fiscalité de l'urbanisme) ;
- lancement réussi du télétravail, avec une mise en œuvre volontariste (près de 10 % des agents dès la 1ère année) et une satisfaction des agents concernés et de leur hiérarchie..

144 agents

issus de différents ministères :

- 108 agents du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires
- 26 agents du ministère de l'agriculture et de l'alimentation
- 8 agents du ministère de l'intérieur
- 1 directrice et un directeur adjoint appartenant aux services du Premier ministre

Les femmes représentent près de 51% des effectifs de la DDT.

Répartition par domaine d'activité

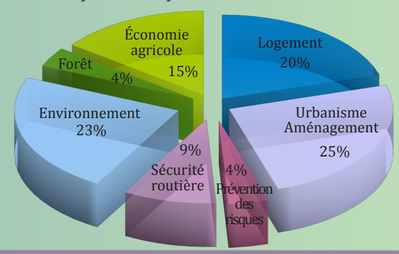

Conception DDT41
Imprimé par Rollin imprimeur

Rapport d'activité 2017

Jean-Pierre CONDEMINE
Préfet

2017 accueille en août une nouvelle directrice à la DDT de Loir-et-Cher après le départ de Pierre Papadopoulos et un intérim pleinement assumé par Thierry Chatelain, directeur adjoint.
Année de consolidation des programmations dans les domaines notamment de l'habitat, de l'agriculture, de l'environnement et de la prévention des inondations, 2017 est également une année préparatoire aux évolutions nécessaires de nos services.
En 2018, la DDT s'inscrira dans la réflexion engagée par Action Publique 2022, pour définir une organisation encore plus efficiente, en phase avec les attentes des usagers, des élus et des acteurs du territoire, et garantissant aux agents un bien être au travail et des perspectives professionnelles adaptées.
Je saisis l'occasion pour exprimer aux agents de la DDT ma pleine confiance et ma chaleureuse reconnaissance pour leur engagement jamais démenti tout au long de l'année.

Estelle RONDREUX
Directrice

Thierry CHATELAIN
Directeur Adjoint

Les équipes de la DDT se sont engagées avec détermination dans l'accompagnement de tous les porteurs de projet, afin de rendre leurs démarches les plus simples possibles et promouvoir un développement équilibré et ambitieux de tous les territoires.

Au croisement de plusieurs politiques publiques, nos services s'attachent ensemble et au quotidien à vous écouter, et faciliter la compréhension et la mise en œuvre des réglementations.

C'est une DDT résolument tournée vers l'avenir et ouverte à ses partenaires qui est aujourd'hui fière de vous présenter son rapport d'activité de l'année 2017.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

La DDT porte les politiques de l'État dans des domaines très variés :

- aménagement du territoire par l'urbanisme et la planification
- logement et rénovation urbaine
- qualité de l'habitat et promotion du bâtiment durable
- prévention des risques naturels et technologiques
- gestion du domaine public fluvial
- économie agricole et développement rural
- gestion de l'eau, nature, chasse et forêt privée
- prévention du risque routier et éducation routière

Urbanisme et Aménagement

Martine POMMIER
Cheffe de service

Accompagnement des services instructeurs des autorisations d'urbanisme

La DDT anime le réseau des services instruisant les autorisations d'urbanisme. Celui-ci est constitué, outre celui de la DDT, de 7 structures intercommunales et 4 communales.

En 2017, un accent tout particulier a été mis sur le volet agricole, à l'occasion de l'édition du guide «Construire en espaces naturels, agricoles et forestiers» validé par les membres de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

Transition énergétique : l'accompagnement pour le développement des énergies renouvelables

Sur l'année 2017, la DDT a été mobilisée sur une quinzaine de projets de parcs photovoltaïques, du cadrage amont (faisabilité, procédures administratives, ...) à la délivrance du permis de construire avec enquête publique.
Fin 2017, on compte 4 permis accordés et 5 en instruction. 2 projets ont été retenus pour être financés par l'appel d'offres porté par la commission de régulation d'énergie (CRE).
Par ailleurs, la DDT a instruit 2 demandes de permis de construire concernant un méthaniseur.

Territoire à Énergie Positive et Croissance Verte : quelques chiffres clés

Fin 2016, le Loir-et-Cher comptait 6 territoires lauréats pour environ 6 M€ d'aides accordées.
Début 2017, de nouvelles conventions ont été signées, portant le nombre de lauréats à 8 et le montant des aides allouées à 7.7 M€.

Fiscalité : une démarche d'amélioration participative

Une démarche d'amélioration participative a été menée au sein de la filière fiscalité de l'urbanisme, dans le but d'améliorer les conditions de traitement des dossiers.

Elle a notamment conduit à définir des actions de communication vis-à-vis des pétitionnaires, des collectivités et des professionnels.

L'activité 2017 en chiffres

- 1 700 autorisations d'urbanisme instruites
  3 600 dossiers fiscalité traités
  5 millions d'euros de taxes d'aménagement liquidés au profit du Conseil départemental et des communes
- 8 PLUi et 2 SCoT accompagnés
- 23 dossiers examinés en CDPENAF
- 3 dossiers étudiés en commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)
- 46 demandes d'autorisation préalable instruites concernant des enseignes

Planification : élaboration des PLUi et SCoT

La DDT accompagne les 8 EPCI élaborant leur Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Certains entament la phase réglementaire. Une plaquette d'information, intitulée « un développement rural plus respectueux de l'identité des territoires » a été réalisée et diffusée à l'ensemble des collectivités du département.

Le réseau départemental d'échanges co-animé avec le CAUE s'est réuni à 4 reprises sur des thématiques à enjeux.

La DDT accompagne également le Pays de Grande Sologne pour l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), et a élaboré le porter à connaissance ainsi que la lettre d'enjeux du SCoT des Territoires du Grand Vendômois, lancé récemment.

Eau et biodiversité

Alice NOULIN
Cheffe de service

Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC)

La DDT accompagne la Fédération Départementale des Chasseurs (FDC) dans la révision du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2018-2024 qui fixe le cadre d'exercice de l'activité cynégétique dans le département. Les enjeux de cette révision portent sur l'équilibre agro-sylvo-cynégétique, la sécurité à la chasse ainsi que les actions pour préserver les habitats naturels et la faune sauvage.

L'autorisation environnementale

Au 1er mars 2017 est entrée en vigueur la réforme de l'autorisation environnementale : les différentes autorisations environnementales requises pour les projets relevant des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ou de la loi sur l'eau sont maintenant fusionnées au sein d'une unique procédure.

Cette autorisation environnementale unique garantit une plus grande lisibilité sur les démarches administratives pour le porteur de projet, et une meilleure vision globale de tous les enjeux environnementaux.

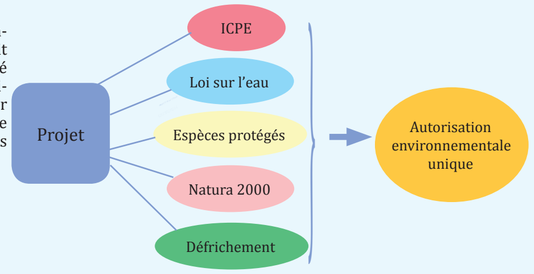

Gestion des eaux pluviales

Les projets d'aménagement génèrent des rejets d'eaux pluviales, au milieu naturel ou dans les réseaux. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) fixe des objectifs de limitation du ruissellement d'eaux pluviales et de l'imperméabilisation des sols, de réduction des rejets aux réseaux et de traitement des pollutions.

Par le biais de l'instruction des demandes d'autorisation des projets, la DDT vérifie l'application des dispositions réglementaires en matière de gestion des eaux pluviales, afin de limiter l'impact des rejets sur le milieu aquatique.

Planification dans le domaine de l'eau

Le SDAGE Loire-Bretagne définit les grandes orientations pour une gestion équilibrée de la ressource en eau ainsi que les objectifs de qualité et de quantité à atteindre sur le bassin hydrographique.

A l'échelle d'un bassin versant, le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) vient décliner territorialement le SDAGE. Le contrat territorial est l'outil de programmation pluriannuel des actions et financements pour atteindre ces objectifs.

2017 a initié la phase finale de l'élaboration du SAGE sur le territoire du Cher Aval. Sur le sous-bassin du « Cher canalisé », un contrat territorial est en phase d'élaboration, sur la thématique de restauration de la continuité écologique.

La DDT participe à ces différents travaux.

L'activité 2017 chiffres

- 58 déclarations et 17 autorisations « loi sur l'eau » instruites
- 123 évaluations des incidences Natura 2000 instruites
- 204 avis sur dossiers transversaux (autorisations urbanisme ou ICPE, contributions à l'avis d'autorité environnementale...)
- 9 autorisations de défrichement
- 102 certificats fiscaux forestiers accordés
- 3 enquêtes publiques menées par le service
- 3577 plans de chasse grand gibier et 1645 plans de chasse petit gibier délivrés
- 262 interventions et 139 médiations de lieutenants de louveterie

Risques et gestion de crise Éducation et sécurité routière

Christophe SOULIER
Chef de service

Externalisation de l'épreuve théorique du permis de conduire

Désormais, 3 organismes agréés font passer les épreuves du "code" dans 9 centres répartis dans le département. Cette externalisation permet à l'unité éducation routière de renforcer son activité de contrôle.

Suite des inondations de 2016

Les marques laissées par les inondations du printemps 2016 (« laisses de crue ») ont été relevées et nivelées sur les communes riveraines de la Sauldre et du Cosson.

Ces éléments, disponibles à court terme sur internet (www.reperesdecrues.developpement-durable.gouv.fr), permettront de conserver et partager l'information sur des crues historiques ainsi que de mettre à jour les atlas des zones inondables.

L'activité 2017 en chiffres

- Plus de 6 500 candidats présentés pour l'examen du permis B avec un taux de réussite de 67 % en première présentation.
- 83 km de digues à entretenir et 320 ha de levées à faucher
- 580 000 € consacrés à l'entretien et aux travaux de la Loire et du Cher
- 165 avis donnés en matière de risques sur les demandes d'urbanisme
- 68 dossiers de manifestations sportives et/ou homologations de circuits
- une centaine de demandes de dérogation PL instruites
- 29 arrêtés conjoints sur route à grande circulation (RGC)
- 459 avis sur projets d'arrêté RGC et 14 avis sur projets d'aménagement
- 101 arrêtés et 960 avis sur demandes de transports exceptionnels

Création de chemins de service à Blois et la Chaussée-Saint-Victor

Un chemin de service en calcaire, long de 910 mètres, a été créé en pied de la Levée des Tuileries. Cette création permet de faciliter la surveillance et l'entretien de la levée par les services de l'État, et d'offrir un cheminement piétons en bord de Loire.

Les actions menées en matière de sécurité routière

Dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, une soixantaine d'actions de prévention ont été organisées dont un crash test pédagogique au centre de formation des apprentis de Blois.

L'élaboration du nouveau document général d'orientation, outil stratégique définissant la politique de sécurité routière pour les 5 ans à venir a été lancée en décembre.

Un plan de gestion de trafic pour l'accès au Zoo-Parc de Beauval

Lors des journées de forte affluence au Zoo-Parc de Beauval (Saint-Aignan sur Cher), des difficultés importantes de circulation apparaissent pour l'accès et la sortie du site. Une étude sur les flux de circulation qui associe les collectivités, le Zoo-parc, les gestionnaires de voirie et les services de l'État, est actuellement menée sous pilotage de la DDT dans le but d'établir un diagnostic et de proposer un plan de gestion de trafic.

Habitat - bâtiment - rénovation urbaine

Dominique FALLIERO
Chef de service
jusqu'au 31/08/2017

Didier BRILL
Chef de service
à compter du 2/01/2018

L'accessibilité des établissements recevant du public (ERP)

Depuis septembre 2015, la DDT est fortement mobilisée pour l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP).
Fin 2017, pour le Loir-et-Cher, on note que près de 6200 ERP sont entrés dans la démarche accessibilité, par le dépôt de :

- 2 840 attestations sur l'honneur
- 227 agendas d'accessibilité programmée(Ad'AP) de patrimoine
- 317 permis de construire
- 1 397 demandes d'autorisation de travaux (AT et AT-Ad'AP)

L'accompagnement du volet urbain de la politique de la ville

Les études menées en 2017 ont permis d'élaborer les projets de renouvellement urbain des quartiers Nord de Blois (suite d'opération) et des Favignolles à Romorantin-Lanthenay.

La mise en œuvre de ces projets durant la période 2018-2025 représente globalement 73 M€ d'investissement ; elle bénéficiera de 5,72 M€ d'équivalent-subvention de l'ANRU et permettra une amélioration significative du cadre de vie de ses habitants.

Le programme HABITER MIEUX pour lutter contre la précarité énergétique

L'année 2017, marquée par une ambition particulière pour le programme Habiter Mieux, aura vu une reprise de sa dynamique en Loir-et-Cher avec 215 logements financés, soit une hausse de 45 %.

Grâce à de nombreuses actions de communication menées par l'ensemble des partenaires du programme, en particulier les collectivités territoriales et les fédérations de professionnels, le programme a également permis de mobiliser environ 3,5 M€ de travaux, réalisés en grande majorité par des entreprises locales.

L'activité 2017 en chiffres

- développement de l'offre locative sociale – aide de l'État : 123 logements, 3.1 M€
- subvention ANRU versée au titre de la rénovation urbaine : 1,8 M€
- amélioration du parc privé : 353 logements financés
- aides de l'ANAH à l'amélioration du parc privé : 1,8 M€
- activité de la sous-commission départementale d'accessibilité : 451 dossiers examinés

L'accompagnement des collectivités en matière d'habitat et de logement

En 2017, la DDT a accompagné les collectivités pour faire émerger les outils opérationnels les plus adaptés à leur stratégie en matière d'habitat, en fonction des spécificités de leur territoire.

Les programmes locaux de l'habitat (PLH) ou les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) en phase de construction auront notamment vocation à améliorer la qualité des logements et à adapter l'offre à toutes les populations, participant ainsi à la redynamisation des centres bourgs.

Connaissance des territoires

Joël MARTINE
Chef de service

L'observatoire du foncier de Loir-et-Cher

La DDT de Loir-et-Cher a entrepris la construction d'un observatoire foncier à partir des fichiers fonciers des services fiscaux permettant de visualiser à l'échelle communale l'étalement urbain, la localisation des gisements fonciers disponibles et vacants. L'observatoire foncier donne par territoire (EPCI) des indicateurs de consommation des espaces sur les dernières décennies, des gisements fonciers disponibles, de la densification de l'habitat, du renouvellement urbain et du foncier vacant.

L'accès cartographique de l'observatoire accompagné de la note de synthèse de ces indicateurs sont accessibles sur le site des services de l'État http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Connaissance-des-Territoires

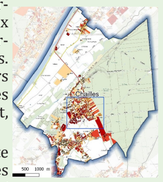

Les publications de l'année

- Accessibilité des services au public : équipements de proximité par EPCI et typologie de population (famille, jeunes, séniors).
- Les dynamiques des territoires en Loir-et-Cher
- Les unités urbaines de la région Centre-Val de Loire selon la population, l'emploi et le niveau d'équipement.
- Diagnostic des communes de la région Centre-Val de Loire en dévitalisation
- La construction neuve en Loir-et-Cher
- L'atlas de la consommation d'espace agricole pour l'habitat
- Notes sur l'agriculture par EPCI et sur l'élevage.

Sur le site des services de l'État: loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Connaissance-des-Territoires

Diagnostic «PCAET » : les principaux enjeux territoriaux

Les données analysées permettent de mettre en exergue les principaux éléments de diagnostic à prendre en considération dans l'élaboration d'un Plan Climat Air EnergieTerritorial :

- la consommation énergétique ;
- les émissions de gaz à effet de serre ;
- la biodiversité ;
- la forêt ;
- les mobilités et les offres alternatives ;
- l'habitat ;
- la qualité de l'air.

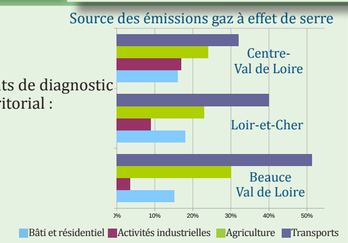

Schéma des transports exceptionnels

Dans le cadre de la réforme nationale de simplification des autorisations de circulation des convois exceptionnels, la DDT a standardisé dans un système d'information géographique (SIG) les données relatives à la circulation des transports exceptionnels
(réseaux routiers autorisés aux convois de 72t, 94t et 120t avec les prescriptions associées).

Diagnostic «Territoires du Grand Vendômois» : l'agriculture, un enjeu fort pour ce territoire

L'espace agricole couvre près des 3/4 du territoire et regroupe 37 % des exploitations de Loir-et-Cher.
Le nombre d'exploitations diminue un peu moins rapidement que sur l'ensemble du département. La surface agricole s'est maintenue ces dernières décennies.
La moitié des exploitations de cette zone sont à dominante grandes cultures et un quart sont spécialisées en polyculture et élevage.

L'agriculture biologique est peu présente sur ce territoire loin des pôles.

L'activité 2017 en chiffres

- 700 couches de données accessibles
- 1000 cartes produites dont 80 publiées sur le site des services de l'État